



SOCIETE TUNISIENNE
DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES

S. A. au capital de 12 623 472 dinars
Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadra
Tél : 71 230 400 / Fax : 71 236 888
www.pneu.amine.stip.com

RAPPORT ANNUEL
EXERCICE 2009

LES ACTIONNAIRES AU 31/12/2009

% de participation

• PIRELLI	15,83
• STUSID BANK	15,35
• BID	14,17
• BTK	11,59
• OCT	8,94
• STB	7,31
• AFRIQUE AUTO	3,51
• STIA	3,46
• ETTIJARI BANK	3,44
• STB INVEST	2,53
• EL BOUNIANE	2,41
• AUTRES	11,46

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2009

Président

.....
Mohamed Hedi DRIDI
.....

Administrateurs

.....
PIRELLI TYRE SPA

.....
M. Taieb JNIFEN

.....
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

.....
M. Abderrahmen MEZOUARI
EL GLAOUJ

.....
STUSID BANK

.....
Mme Sarra CHEDLY

.....
BTK

.....
Mme Rim LAKHOUA

.....
STB

.....
Mlle Hallouma BEN KHADDOUMA

.....
OCT

.....
M. Mohamed FATNASSI

.....
STIA

.....
M. Afif KHEFACHA
.....

Chers Actionnaires :

En dépit de l'endurance d'une crise financière internationale, l'année 2009 a été marquée pour la « STIP » par une nette progression des ventes sur les marchés local et extérieur de (+ 20 %) par rapport à l'exercice précédent atteignant 93,3 MD et ce malgré la stagnation de la production au même niveau que l'année antérieure (environ 15 mille tonnes).

Ce niveau de la production enregistré, en deçà des prévisions (-15 %), a été la résultante d'un retard de démarrage des lignes de financement des achats des matières premières durant le premier trimestre 2009, d'une part et d'une contrainte technique au niveau des deux caisses mélangeurs, d'autre part.

En puisant sur les stocks du 31/12/2008, la « STIP » a réalisé durant l'exercice 2009 son chiffre d'affaires record depuis sa création. Cette évolution a permis d'amorcer le début d'un redressement de la « STIP » pour atténuer son déficit de près de 40 %.

Cette progression n'a été réalisée durant l'année 2009 que par des actions concertées touchant l'ensemble des volets de l'activité de la société en réalisant des économies principalement sur les achats consommés, sur les prix des matières premières ainsi que sur les frais sur achats, sur les autres charges d'exploitation et les charges financières.

Notre objectif durant l'exercice en cours est évidemment d'équilibrer l'exploitation de la « STIP » en continuant d'agir sur les mêmes rubriques de charges tout en améliorant notre marge par une révision à la hausse des prix de vente sur les marchés local et extérieur et une meilleure gestion de la société.

Conjuguées avec la mise en place d'une restructuration financière déclenchée par un appel à manifestation d'intérêt pour mobiliser des investisseurs stratégiques potentiels, lancé depuis le 16 avril 2010, ces actions permettront de réaliser les équilibres financiers de la « STIP » et de renouer avec les exercices bénéficiaires pouvant permettre à notre société de revenir à une phase de prospérité.

Mohamed EZZAOUJA

I – ACTIVITE ET RESULTATS DE L'ANNEE 2009

Malgré la crise financière internationale qui s'est répercutée sur toutes les économies du monde, la « STIP » a poursuivi en 2009 son activité de production et de commercialisation tant sur le marché local que sur le marché extérieur, d'une manière soutenue, réalisant ainsi un chiffre d'affaires, record depuis sa création, de l'ordre de 93,3 millions de dinars (MD) soit une progression de 20% par rapport à 2008

Cette activité lui a permis d'une part de consolider sa position sur le marché, tout en favorisant la demande intérieure sans toutefois négliger l'export surtout sur les marchés maghrébins qui sont fortement demandeurs, et d'autre part de réaliser des résultats meilleurs par rapport à l'année précédente (-11,3 MD contre - 18,5MD).

1. 1 - EXPOSE SUR L'ACTIVITE, LA SITUATION ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE

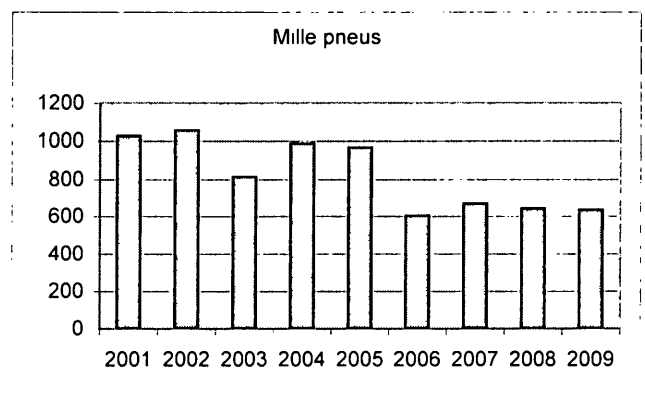
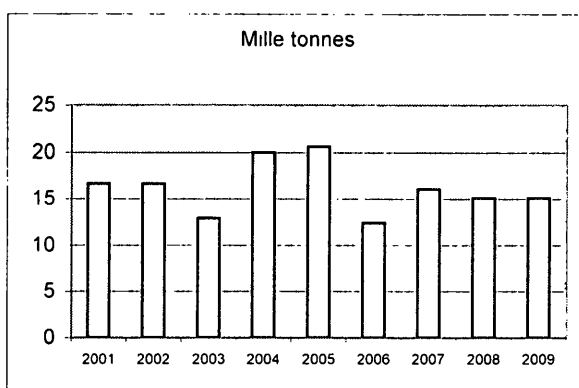
PRODUCTION

La production de pneumatiques des deux usines durant l'année 2009 a atteint 15 077 Tonnes soit une diminution de 0,3 % par comparaison aux réalisations de l'année 2008. Les prévisions ont pu être réalisées à hauteur de 85,8 % et ce suite aux arrêts répétitifs de la production enregistrés pour rupture de stocks de matières premières surtout durant les trois premiers mois de l'exercice 2009.

Cette situation s'est prolongée par un ralentissement obligé de la production et ce suite à une fuite d'eau enregistrée à l'intérieur de la caisse mélangeur N° 3 depuis le mois de février 2009. Après contrôle et diagnostic, il a été constaté que la fuite d'eau s'est localisée au niveau du demi-corps de la caisse mélangeur et ce suite aux fissures et aux usures énormes sur les parois intérieures de deux demi-corps. Et comme les anciennes lignes de mélanges 1 et 2 ont commencé à présenter des signes de fatigue, il a été décidé de renouveler les deux caisses de malaxage des deux lignes de mélange 1 et 3. La première nouvelle caisse n'a pu être fonctionnelle au niveau du mélangeur N° 3 qu'à partir du 15/10/2009.

L'évolution de la production depuis 2001 (en unité de pneus et en tonne) est présentée sur le tableau et les graphiques suivants.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Mille tonnes	16,7	16,7	12,9	20	20,6	12,4	16,1	15,1	15,1
Mille pneus	1026	1056	815	986	966	603	670	642	636

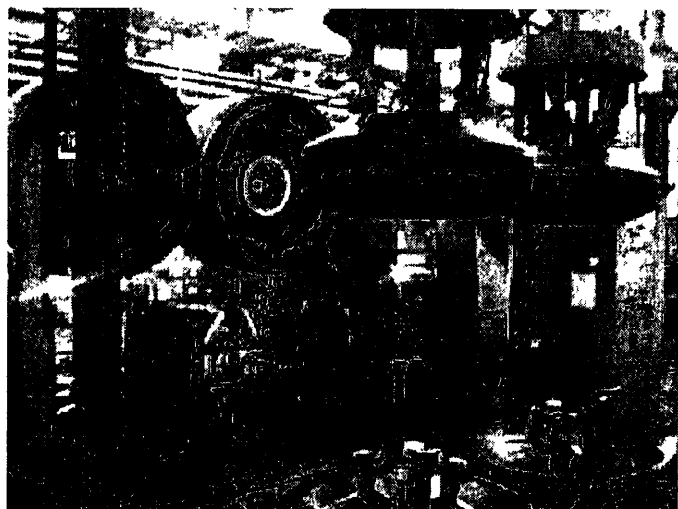
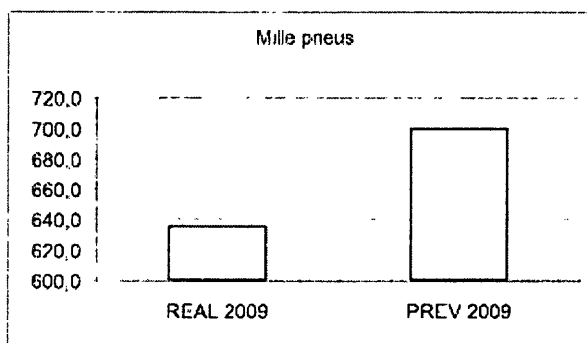
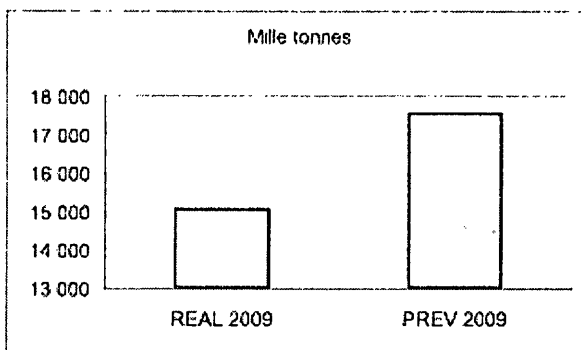


En nombre de pneus, la production totale de la « STIP » a atteint 635 600 pneus en 2009 contre 641 700 pneus en 2008 (soit une régression de 0,9 %) contre 700 200 pneus en prévision, soit un taux de réalisation de 90,8%.

A elle seule, la production de l'usine de M'saken a atteint durant l'exercice 2009 un total de 576 200 pneus soit 12 933 tonnes, et celle de l'usine de Menzel Bourguiba 59 300 pneus soit 2 144 tonnes (respectivement environ 90 % et 10%).

Le tableau et les graphiques suivants reflètent la comparaison des réalisations aux prévisions en nombres et en poids.

	REAL 2009	PREV 2009
Mille tonnes	15 077	17 571
Mille pneus	635,6	700,2



ATELIER DE VULCANISATION

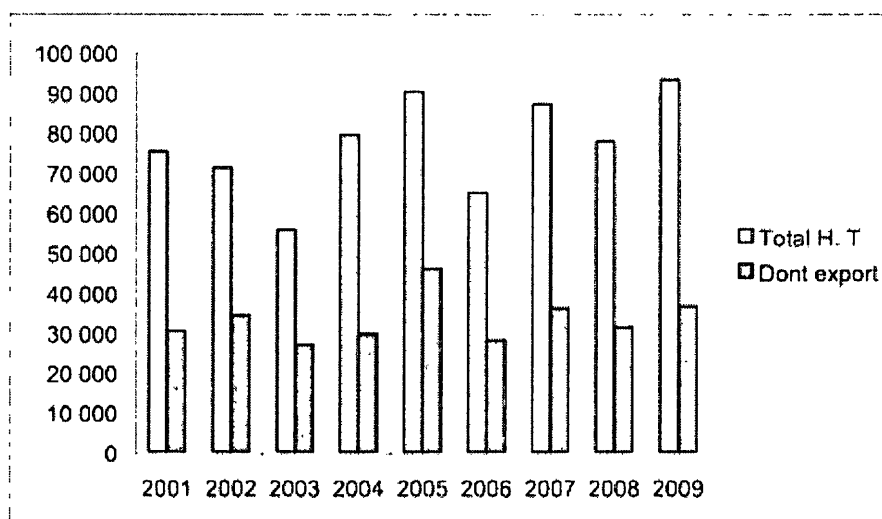
AMINE

La force du pneu

Le chiffre d'affaires total hors taxes réalisé en 2009 a atteint 93.3 MD, soit une augmentation de 20 % comparaison faite aux réalisations de l'année 2008. Cette amélioration est la résultante des effets induits de la réputation de plus en plus rassurante que le pneu Amine s'est taillée sur le marché local ainsi que le marché étranger. La quantité supplémentaire vendue sur le marché local a été prise sur le niveau des stocks des produits finis du 31/12/2008 et au dépens du marché export, ce qui exprime l'échelle de priorité qui caractérise la politique commerciale de la STIP.

Le chiffre d'affaires de la « STIP » a évolué depuis 2001 comme suit (en milliers de dinars) .

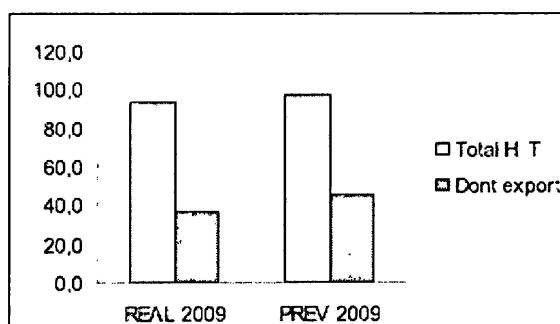
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Total H T	75 579	71 362	55 920	79 444	90 338	64 964	87 265	77 928	93 333
Dont export	30 539	34 488	27 266	29 800	46 124	28 355	36 415	31 624	36 843



Les prévisions de ventes ont pu être réalisées à hauteur de 96,1 %

CHIFFRE D AFFAIRES - Réalisation - Prévision 2009

en millions de Dinars		
	REAL 2009	PREV 2009
Total H. T	93,3	97,1
Dont export	36,8	45,2



Le chiffre d'affaires sur le marché local a augmenté de 22 % et les prévisions ont été réalisées à hauteur de 108.7 % : il a atteint 56,5 MD en 2009 (8108 tonnes) contre 46,3 MD en 2008 (6 726 tonnes).

Aussi, le chiffre d'affaires export a enregistré une amélioration de 17%, se situant à 36,8 MD (8 015 tonnes) en 2009 contre 31,6 MD (7 120 tonnes) en 2008.

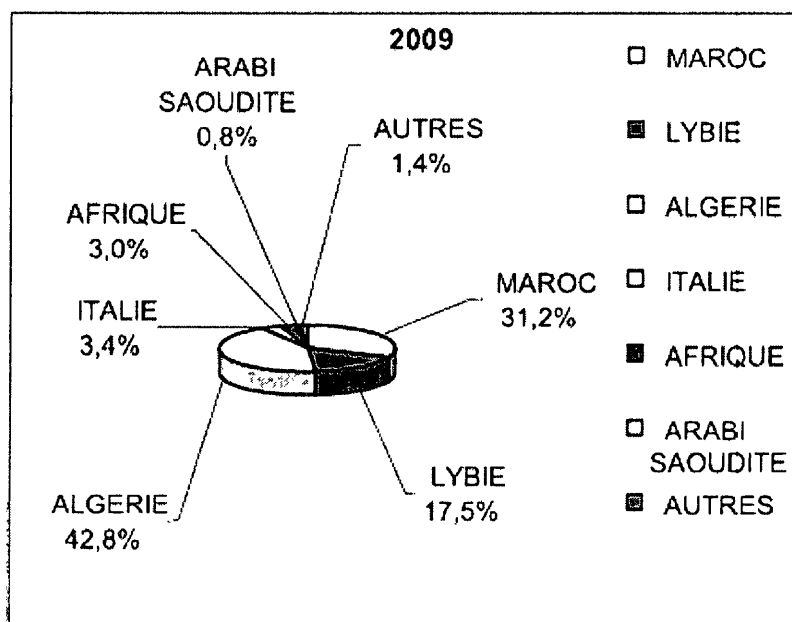
Les ventes à la filiale de la « STIP » au Maroc, la « SMTP PNEUS AMINE », ont atteint 11,5 MD en 2009 contre 11,8 MD en 2008 soit une diminution de 2,5 %.

Des actions soutenues sont en cours en vue de pénétrer de nouveaux marchés principalement en Afrique subsaharienne et aux pays du Golf

CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT PAR PAYS

(en milliers de Dinars)

PAYS	2009	%
MAROC	11 479	
LYBIE	6 458	
ALGERIE	15 765	
ITALIE	1 249	
AFRIQUE	1 089	
ARABI SAOUDITE	301	
AUTRES	502	
TOTAL	36 843	100



LES RESULTATS FINANCIERS :

L'exercice 2009 se trouve clôturé avec une perte de 11.4 Millions de Dinars contre une perte de 18.6 Millions de Dinars durant l'exercice 2008. Malgré cette amélioration du résultat (environ 39 %), son niveau négatif continue d'affecter ainsi sensiblement les capitaux propres de la société D'où la nécessité de prendre des mesures de restructuration financière urgente afin de redresser la situation.

Cette amélioration du résultat est la résultante essentielle de .

la nette évolution enregistrée, des ventes sur le marché local surtout durant le deuxième semestre 2009, cette évolution a été accompagnée par une augmentation des prix de vente sur le marché local de 3 %

les économies réalisées durant l'exercice 2009 par rapport aux réalisations de l'exercice 2008 touchant surtout les rubriques suivantes

- 3 % sur les achats consommés soit 1.5 MD
- 14 % sur les dotations aux amortissements et aux provisions soit 1.6 MD
- 10 % sur les autres charges d'exploitations soit 0.4 MD
- 13 % sur les charges financières nettes soit 1 6 MD

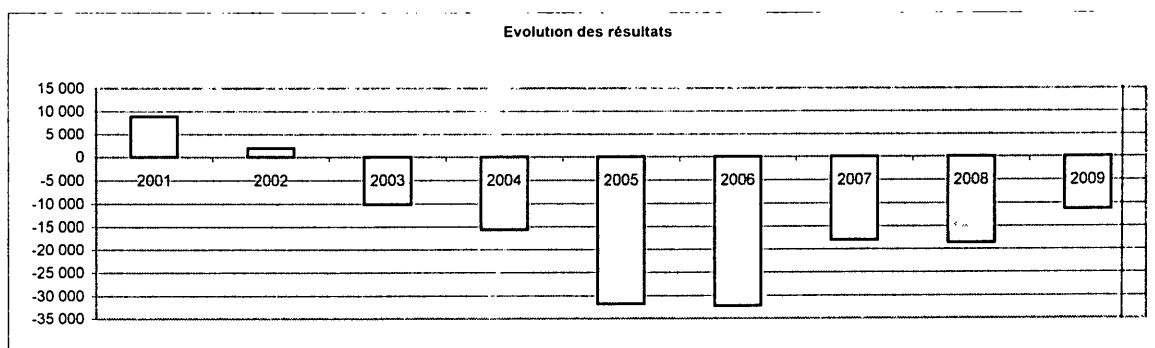
Cette perte s'explique essentiellement par .

L'exercice 2009 a subi la lourdeur de la dotation aux amortissements de la nouvelle unité ALL STEEL (10.1 MD).

L'exercice 2009 a subi aussi l'impact du coût de financement ainsi que les intérêts de retard sur les impayés du crédit à long et moyen termes qui s'est répercuté sur les charges financières nette à hauteur de 11 4 MD.

EVOLUTION DES RESULTATS (2001 – 2009) EN MILLIERS DE DINARS

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
8 903	1 866	-10 178	-15 619	-31 819	-32 269	-17 961	- 18 571	- 11 357



ANALYSE PAR LES RATIOS :

MILLE DINARS

2009 2008

EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT (MD) .

Actif courant	63 203	58 698
Passif courant	- 175 547	162 330
FONDS DE ROULEMENT	- 112 344	- 103 632
RATIOS DE LIQUIDITE	36,0	36,2
Besoin en fonds de roulement	17 518	18 410
TRESORERIE (FONDS DE ROULEMENT - BFR)	- 129 862	- 122 042
CHARGES D'INTERETS		
Charges d'intérêts	11 401	12 120
Charges financières nettes	11 389	13 031
Chiffres d'affaires (TTC)	105 541	86 430
Charges d'intérêts / chiffres d'affaires	10,8	14,0
Charges financières nettes / chiffres d'affaires	10,8	15,1
DELAIS DE REGLEMENT DES FOURNISSEURS		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 058	11 895
Achats	57 115	58 607
Nombre de jours consentis	51	74
DELAIS DE REGLEMENT ACCORDES AUX CLIENTS		
Clients et comptes rattachés	14 166	12 081
Chiffres d'affaires (TTC)	105 541	86 430
Nombre de jours accordés	49	51

1. 2 Indicateurs généraux se rapportant à l'activité de la STIP durant l'exercice 2009 :

- Suite à la régression des prix du pétrole par rapport à leur niveau de l'année 2008, les prix des matières premières et des consommables ont diminué de 1,8 % et ce malgré l'appréciation du cours de l'Euro et du prix du caoutchouc naturel durant le même exercice
- Les engagements bancaires de la « STIP » ont évolué de 4,9 %, passant de 148,7 MD au 31/12/2008 à 156,0 MD au 31/12/2009

Cette évolution s'explique par les utilisations des crédits de financement des achats des matières premières contractés avec les principaux bailleurs de fonds (STB, BNA et BH).

- Quant au plan de restructuration financière, décidé lors de la tenue de l'AGE en 2008, seule l'opération de réduction du capital social de 70% a été réalisée, le reste sera réalisé à partir de l'année 2010 suite au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour le projet de privatisation de la société par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques.

1. 3 – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT LE DEUXIEME TRIMESTRE 2010 :

Dans le cadre du projet de privatisation de la STIP par ouverture de son capital, l'IMBANK a reçu neuf (9) réponses à l'appel à manifestation d'Intérêt, lancé le 16 Avril et clôturé le 28 Mai . En effet une prorogation des délais de la réception des dossiers a été décidée pour le 28 Mai 2010.

Après avoir présenté les résultats de cette opération aux responsables des autorités publiques compétentes, l'IMBANK a été invitée à rentrer en contact avec ces organismes pour sonder leurs opinions sur l'approche appropriée à suivre et les scénarios possibles tendant à la réalisation du projet de privatisation en question.

Une fois ce sondage terminé dans les semaines à venir, il sera procédé à un tour de table avec les banques concernées pour convenir du schéma à adopter pour la finalisation du processus de la restructuration financière et de l'opération de la privatisation de la STIP.

Bien entendu, les discussions qui seront menées précéderont la mise en place du cahier des charges préalablement au lancement de l'appel d'offres y afférent.

1. 4 EVOLUTION PREVISIBLE ET PRESPECTIVES D'AVENIR :

Les effets des mesures prises pour juguler le développement néfaste du marché parallèle, alimenté par des importations sauvages, se sont fait sentir au cours des exercices 2007, 2008 et 2009 et ce par la reprise progressive du marché local des achats de pneus Amine.

Durant les trois premiers mois de l'année 2010, cette tendance haussière se confirme. La STIP a enregistré une amélioration des ventes sur le marché local de 36 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le plan de gestion pour la période 2010 - 2012 prévoit d'atteindre l'équilibre en 2010 et de dégager des bénéfices à partir de 2011.

La réalisation de ces objectifs reste tributaire du développement des ventes auprès de la clientèle, désormais fidèle, sur les marchés local et export et un approvisionnement régulier en matières premières lui même dépendant d'un financement stable des achats par le pool bancaire de la « STIP » .

L'entrée dans le capital d'investisseurs stratégiques permettra à la société de réaliser à brève échéance une restructuration de ses finances en allégeant le fardeau de ses dettes bancaires et d'utiliser toutes ses potentialités techniques de production et son réseau commercial sans compter les possibilités d'extension en procédant à des investissements dans les produits innovants en fonction de la demande croissante et variée du marché.

1. 5 CHANGEMENTS DES METHODES D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Durant l'exercice 2009 aucun changement n'a été apporté aux méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers de la société.

II – PARTICIPATIONS :

La STIP a créé deux sociétés filiales

- La SOMACOP (ayant créé une filiale la SOMACOP +)
- La SMT Pneus Amine

2.1 LA SOCIETE MAGHREBINE DE COMMERCIALISATION DE PNEUMATIQUES « SOMACOP »

La SOMACOP a été créée en Mars 1983, elle a pour objet la commercialisation de tout article en caoutchouc pneumatique et Industriel. Il s'agit du distributeur grossiste de la « STIP » en Tunisie

Son Capital s'élève actuellement à 595 000 Dinars détenu à hauteur de 99,98 % (594 920 Dinars) par la « STIP ». Ce capital est divisé en 59 500 actions de 10 Dinars chacune.

Le chiffre d'affaires réalisé durant l'exercice 2009 s'élève à 10,5 millions de dinars.

La « SOMACOP » a créé en 1998 une filiale (SARL) d'un capital de 10.000 dinars détenu à hauteur de 99,9 % par la « SOMACOP ». Cette société a pour objet la commercialisation en détail de tout article de pneumatique en caoutchouc industriel (produits locaux et importés). Le chiffre d'affaires enregistré durant 2009 s'élève à 1.5 millions de dinars.

2.2 LA SOCIETE MAROCO TUNISIENNE PNEU AMINE « SMTP AMINE » :

Cette société constituée en 1997 avec un capital initial de 100.000 Dirhams (soit l'équivalent de 12 500 Dinars Tunisiens) afin de faciliter les relations entre la « STIP » et son partenaire commercial Marocain la société « MAAP » (15 points de vente) est restée jusqu'à 2003 en veilleuse

Les difficultés rencontrées, durant les années 2000 à 2002, par le partenaire commercial « MAAP » et les fabricants Marocains (Général Tyre et Goodyear) ont permis à la « STIP » de saisir l'opportunité de s'implanter au MAROC par l'acquisition du réseau de distribution de MAAP (15 points de vente) en 2003 et ce par augmentation du capital à hauteur de 55 millions de dirhams (soit l'équivalent de 7 millions de Dinars).

Le capital actuel de la SMT Pneus Amine s'élève à hauteur de 55 940.000 DHS (soit l'équivalent de 9 300.000 Dinars) détenu à hauteur de 65 % par la « STIP » et 35 % par la société « MAAP »

Le chiffre d'affaires réalisé durant 2009 par la SMT Pneus Amine est de 149 444 133,64 DHS (soit l'équivalent de 25 millions de dinars)

2. 3 LES PRISES DE PARTICIPATION :

LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières nettes des provisions totalisent au 31/12/2009 un montant net de 5 000 637 DT contre un montant net de 4 849 529 DT au 31/12/2008 Elles se détaillent comme suit

(unité Dinar)

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Titres de participation SOMACOP	5 596 860	5 596 860	-
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355	-
Cautionnements	307 556	341 174	(33 618)
Prêts au personnel	184 726	-	184 726
Total valeur brute	10 597 497	10 446 389	151 108
- Provision pour dépréciation	(5 596 860)	(5 596 860)	-
Total valeur nette	5 000 637	4 849 529	151 108

La provision pour dépréciation des immobilisations financières est relative aux titres SOMACOP.

III – ACTIONNARIAT :

3. 1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL DE LA « STIP » :

Capital social = 12.623 472 Dinars ; Forme des actions = nomination , nombre d'action = 4 207 824 , Catégorie = Ordinaire , Nominal = 3 Dinars , Libération = Intégrale ,

Liste des actionnaires détenant individuellement 5 % et plus du capital social de la « STIP »

ACTIONNAIRES	Montant (en D)	Nbres d'Actions	En %
<u>TUNISIENS</u>			
"S.T U.S.I D BANK"	1 937 274	645 758	15,35
"B T.K"	1 463 322	487 774	11,59
"S T B "	922 530	307 510	7,31
<u>S/TOTAL</u>	4 323 126	1 441 042	43,19
<u>ETRANGERS</u>			
PIRELLI	1 998 690	666 230	15,83
"BID"	1 788 324	596 108	14,17
<u>S/TOTAL</u>	3 787 014	2 703 380	30,00
<u>TOTAL</u>	8 110 840	2 703 380	73,19

Actionnaires détenant moins de 5 % du capital social.

ACTIONNAIRES	Montant (en D)	Nbres d'Actions	En %
Autres petits porteurs (- 5 %)	4 513 332	1 504 444	26,81
TOTAL GENERAL	12 623 472	4 207 824	100

3.2 CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE :

(Article 33 des statuts)

1) Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de identité, ou s'y faire représenter.

2) Tout actionnaire peut être représenté à l'Assemblée Générale par toute autre personne actionnaire ou non de la société.

3) Toutefois, l'Etat Tunisien, les Etablissements publics et les communes sont valablement représentés par leurs représentants légaux ; les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire habilité à cet effet, sans qu'il soit nécessaire que ce mandataire soit lui même actionnaire de la société. Les femmes mariées par leur mari s'ils ont l'administration des biens de ces dernières, les mineurs ou interdits par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du Conseil, le mari ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

4) Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires.

5) La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

3.3 RACHAT D' ACTIONS, NATURE ET CADRE LEGAL DE L'OPERATION :

TRANSMISSION DES ACTIONS : FORMES DES TRANSFERTS (Article 11 des statuts)

1) Les actions sont dématérialisées et sont représentées par une inscription au compte de leur propriétaire auprès de la Société ou d'un intermédiaire agréé.

La Société ou l'intermédiaire agréé délivre à l'intéressé une attestation portant sur le nombre des titres qu'il y détient. Les actions émises doivent être nominatives.

2) Les actions ne peuvent être échangées qu'après avoir été placées dans un compte d'administration ouvert chez un intermédiaire agréé.

INDIVISIBILITE DES ACTIONS : (Article 12 des statuts)

1) Les actions sont indivisibles à l'égard de la société.

2) Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux.

3) Le ou les nus-propriétaires sont, à l'égard de la société, valablement représentés par l'usufruitier.

IV – ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIETE :

4 . 1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – NOMINATION DES ADMINISTRATEURS : (Article 17 des statuts)

1) La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et de douze au plus pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale.

Toutefois, dans le cas où l'état Tunisien prendrait des participations dans la société, ses représentants seront nommés conformément aux lois et règlements en vigueur et notamment au décret du 1^{er} avril 1948.

2) Les Administrateurs ne doivent pas être soumis aux incapacités et déchéances prévues par la législation en vigueur.

3) Les Administrateurs qui au cours de leurs fonctions cessent de représenter l'autorité ou l'organisme qui les a désignés sont considérés comme démissionnaires et doivent être remplacés.

4) Les membres du Conseil pourront être soit des personnes physiques soit des personnes morales de droit privé ou public

5) Les personnes morales autres que l'état Tunisien désignées comme Administrateurs, sont représentées aux délibérations du Conseil d'Administration , à savoir

Les personnes morales de droit public, par leur représentant légal ou par un mandataire nommément désigné ,

Les sociétés civiles, par un de leurs gérants, ou administrateurs ou par un mandataire habilité à cet effet ,

Les sociétés en nom collectif, les sociétés en commandite et les sociétés à responsabilité limitée, par un de leur gérants, ou administrateurs ou par un mandataire habilité à cet effet ,

Les sociétés anonymes, par leur Président Directeur Général , ou par un mandataire de leur Conseil d'Administration.

6) Lorsque l'Administrateur est une personne morale, il n'est pas nécessaire que le gérant, l'administrateur ou le mandataire qui la représente au Conseil soit personnellement actionnaire de la présente société.

7) L'Administrateur doit, dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général ou de membre de directoire ou de Conseil de surveillance d'une autre société. Le représentant légal de la société doit en informer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires dans sa réunion la plus proche .

4.2 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STIP AU 31/12/2009 :

Administrateurs		Actionnaires représentés	Mandat
Mohamed Hedi DRIDI*	Président	Lui même	2008 - 2010
Pirelli Tyre S P A	Administrateur	Mr. Taieb JNIFEN	2007 - 2009
La Banque 'Islamique de Développement	Administrateur	Mr. Abderrahmen MEZOUARI EL GLAOUI	2007 - 2009
La « STUSID BANK »	Administrateur	Mme. Sarra CHEDLY	2009 - 2011
La « B. T. K »	Administrateur	Mme. Rym LAKHOUA	2008 - 2010
La « S. T. B »	Administrateur	Melle. Hallouma BEN KHADDOUMA	2009 - 2011
L'OCT	Administrateur	Mr. Mohamed	2009 - 2011
La STIA	Administrateur	FATNASSI Mr. Afif KHEFACHA	2008 - 2010

* A partir du 05 février 2010 Mr Mohamed EZZAOUIA a été élu Président du Conseil et Directeur Général de la « STIP » par le Conseil d'Administration pour la période restant du mandat de Mr Mohamed Hédi DRIDI et ce en vertu des dispositions des statuts.

La Direction Générale de la « STIP » est assurée par Mr. Mohamed EZZAOUIA depuis février 2010

4.3 LE CONTROLE :

Conformément aux dispositions de la loi la « STIP » dispose des deux Commissaires aux Comptes

Commissaires aux Comptes	Adresses	Mandat
- AMC Ernst & Young	Boulevard de la terre Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie Tel 216 70 749111 Fax 216 70 749 045 tunisoffice@tn.ey.com	2008 - 2010
- Financial Auditing & Consulting "FAC"	22 bis Avenue Mongi Slim El Menzah V 1004 Tunis Tél 00216 71 230 666 Fax . 00216 71 234 215	2008 - 2010

4.4 COMITE PERMANENT D'AUDIT :

Composé de

- La représentante de la « STUSID BANK » Mme Sarra CHEDLY
- La représentante de la « B T K » Mme Rim LAKHOUA

Le 3^{eme} membre sera désigné lors du prochain Conseil

V – LE TITRE EN BOURSE :

Le cours boursier de l'action « STIP » a oscillé durant l'année 2009 autour de 2 dinars et a observé un certain redressement au cours du premier trimestre 2010, se situant autour du nominal. Durant les mois d'avril et mai 2010, ce cours a grimpé pour dépasser les 6 dinars ce qui reflète un regain de confiance des actionnaires en l'avenir de leur société.

VI – AFFECTATION DES RESULTATS :

6-1 DISPOSITIONS STATUTAIRES :

* L'article 49 des statuts de la société stipule que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices comptables antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui sont fixés.
- les réserves statutaires.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

* De même l'article 50 des statuts se rapportant au paiement des dividendes stipule :

- 1) Le paiement des dividendes se fait à l'époque et aux lieux désignés par le Conseil d'Administration.
- 2) Les dividendes des actions sont payés au porteur du titre
- 3) Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi
- 4) Le Conseil d'Administration peut, sur l'avis conforme du ou des commissaires, autoriser, en cours d'exercice comptable, la distribution à titre provisoire d'un acompte sur les dividendes si la situation de la société et l'importance des bénéfices réalisés le permettent .
- 5) Tout dividende, régulièrement perçu ne peut faire l'objet ni d'un report ni d'une restitution.

6-2 EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(mille dinars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Capital Social	38 253	38 253	42 078	42 078	42 078	42 078	42 078	12 623	12 623
Reserve legale	1 882	2 327	2 420	2 420	2 420	2 420	2 420	2 420	2 420
Reserve spéciales		2 603	2 603	2 603	2 603	2 603	2 603	2 603	2 603
Reserves spéciales de Réévaluation	7 705	7 705	7 705	7 705	7 705	7 705	7 705	7 807	7 823
Action propres		-318	-326	-326	-326	-326	-326	-326	-326
Resultats reportes	5 934	7 794	5 742	-4 436	-20 056	-51 874	-84 143	-72 650	-91 222
Total capitaux propres avant resultat Exercice	53 774	58 364	60 222	50 044	34 425	2 606	-29 663	-47 523	-66 078
Resultat de l'Exercice	8 904	1 866	-10 178	-15 619	-31 819	-32 269	-17 961	-18 571	-11 357
Total Capitaux propres avant affectation	62 678	60 230	50 044	34 425	2 606	-29 663	-47 624	-66 094	-77 435

Les pertes des exercices antérieurs depuis 2003 ont affecté de façon significative les capitaux propres de la société en raison de facteurs multiples ayant limité la compétitivité commerciale, l'exploitation des usines et les finances.

Dans ce cadre, il est important de signaler que la réalisation de la diminution du capital de la STIP par absorption d'une partie des pertes, durant l'exercice 2008 a fait passer les résultats reportés de -84,1 MD au 31/12/2007 à -72,6 MD au 31/12/2008. Tenant compte des pertes réalisées en 2009, les résultats reportés sont de -91,2 MD.

Il est à noter à cet effet qu'un plan de restructuration financière déjà envisagé est en cours de réalisation dans le cadre du projet de privatisation de la société.

La mise en œuvre de ce plan devrait permettre à la société de réduire à partir de 2010 ses charges d'exploitation ainsi que ses charges financières et de retrouver à court terme son équilibre

VII – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

L'effectif du personnel permanent de la société est passé de 821 employés au 31/12/2008 à 810 employés au 31/12/2009 soit une diminution de 1,3%.

Compte tenu des départs à la retraite de 11 employés et afin de combler un besoin pressant de personnel au niveau des usines, la « STIP » a fait appel à 15 employés supplémentaires avec les formules SIVP et CEF.

Les charges du personnel se sont élevées à 17,6 MD contre 16,4 MD soit une évolution de 7 % . Ces charges représentent 18,8% du chiffre d'affaires (hors taxes) contre 21% l'année précédente.

La répartition de l'effectif entre les deux sites de production montre que l'usine de M'saken emploie 570 personnes, celle de Menzel Bourguiba 189 personnes et le siège 76 personnes.

L'affectation de l'effectif par collège montre que le personnel d'exécution représente 87 % à M'Saken et 67 % à Menzel Bourguiba et le personnel d'encadrement et de maîtrise représente respectivement 11 % et 19 %.

Ces taux sont jugés faibles compte tenu des besoins de l'entreprise surtout si l'on envisage d'exploiter sa capacité technique totale en trois tours

Durant l'exercice en cours, 477 employés de la STIP ont bénéficié d'une formation en intra et inter-entreprises pour un montant global de 138 850 Dinars.

Le personnel de la STIP bénéficie selon les dispositions de la convention collective de la société, d'une prime de productivité accordée au personnel productif des chaînes de fabrication et d'une prime de production (selon une note accordée par la hiérarchie) à l'ensemble du personnel pour booster la production.

Quant au volet social, la STIP a fait bénéficier à 727 employés de prêts pour achat de terrains, logements et constructions (29 employés) ainsi que de prêts pour l'AÏD EL IDHA (616 employés) et prêts exceptionnels pour mariages et circoncisions d'enfants (82 employés)

La politique sociale de l'entreprise reste ainsi un vecteur de soutien et de développement des ressources humaines en vue d'améliorer le rendement, la productivité et le sentiment d'appartenance du personnel.

10

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES S.A.-STIP

Rapport Général des commissaires aux comptes Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés aux pages 9 à 35 du présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Opinion sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2009 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

2- La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

6- A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentant sincèrement, dans

7- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes données dans les notes aux états financiers .

7.1. La note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 11 357 369 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2009, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 77 435 284 DT, soit 83 747 020 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2009, supérieur de 112 343 696 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 77 435 284 DT au total de l'actif

Par ailleurs, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. La société a, également, confié, depuis le 1^{er} juillet 2009, à une banque d'affaires, une mission d'assistance et d'accompagnement pour la réalisation de sa restructuration et privatisation par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques

Le processus est actuellement fondé sur le principe de l'indexation de l'abandon partiel des dettes bancaires à l'apport en numéraire des dits investisseurs stratégiques dans l'augmentation du capital. Une note d'information présentant ce processus a été, d'ailleurs, validée par le comité de pilotage de la privatisation de la STIP réuni le 15 janvier 2010 sous l'égide de la Direction Générale de la Privatisation « DGPV » (relevant du secrétariat d'Etat à la privatisation).

Suite à la réunion du conseil d'administration de la société en date du 5 février 2010, des demandes d'information sur les engagements de la STIP auprès des établissements de crédit arrêtés au 31 décembre 2009 ont été adressées aux banques concernées. Le 16 avril 2010, un appel à la manifestation d'intérêt a été lancé en fixant la date limite de réception des dossiers au 21 mai 2010

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

7.2. La note V.2 aux états financiers dont le contenu indique que la société encourt un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

Ce passif, n'a pas pu être, toutefois, fidèlement mesuré puisque tributaire de l'estimation de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

7.3. La note V.3 aux états financiers qui indique que la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 31 décembre 2009 et ceux confirmés par certaines banques, préalablement au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, dans le cadre de la privatisation de la société par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques a permis de relever que ceux comptabilisés sont en deçà de ceux inscrits sur les livres des banques à hauteur des montants suivants

Nature des engagements	Montant
Intérêts conventionnels et intérêts de retard impayés sur crédits à LT	196 791
Intérêts impayés sur préfinancement export et financement des stocks	90 573
Engagements par signature	6 341 935

II- Autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants

1- La société a accusé au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 des pertes nettes respectives de 18 571 385 DT et de 17 961 493 DT et, à ces dates, les fonds propres de la société sont en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes. En concrétisation du plan de restructuration financière envisagé, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie depuis le 30 juin 2008 et a décidé la continuité des activités de la société en prévoyant une réduction de capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune. Toutefois, cette décision n'a pas respecté les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes. De même, aucune nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire ne s'est réunie, en application des dispositions du même article, dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2008, à l'effet de statuer, de nouveau, sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre établissement au titre de l'exercice 2009. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport remis à la direction générale de la société

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la STIP à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 26 mai 2010

Les commissaires aux comptes

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES S.A.-STIP

Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer, ci dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil d'administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Par ailleurs, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations aucune convention nouvelle entrant dans le cadre des dispositions des articles ci dessus cités.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

- Les emprunts obtenus par la société auprès de plusieurs banques à différents taux d'intérêts. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2009 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 1 831 760 DT et 2 779 102 DT
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP et chez la société SMTP Amine, filiale installée au Maroc et dont un membre du directoire est directeur à la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2009 à ces deux filiales se sont élevées respectivement à 44 809 DT et 7 653 DT.

- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer annuel facture en 2009 à ce titre s'est élevé à 24 218 DT hors TVA
- Le remboursement par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2009 a porté sur 50 308 DT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

- Des avantages à court terme, décidés par le conseil d'administration du 11 septembre 2007, sous forme de salaires mensuels et des avantages en nature suivants
 - Deux voitures de fonction,
 - Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
 - Une prise en charge des prestations téléphoniques.
- Un avantage postérieur à l'emploi constitué d'une indemnité de départ à la retraite dont le principe a été décidé par le conseil d'administration du 5 février 2010 et le montant a été fixé par le conseil d'administration du 29 avril 2010 à 4 mois de salaire. Cet avantage impactera les comptes de l'exercice 2010.

C.2- Les obligations et engagements de la SIIP envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit (en DT)

Eléments de la rémunération	Président Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09
Avantages à court terme	149 554	14 804
TOTAL	149 554	14 804

Fait à Tunis, le 26 mai 2010

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
 Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting
 Mohamed Neji HERGLI

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au 31 décembre 2 009	Solde au 31 décembre 2 008
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 343 555	8 343 555
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(6 137 804)	(5 606 638)
	III.1.	2 205 751	2 736 917
Immobilisations corporelles		171 252 733	170 815 866
- Amortissements des immobilisations corporelles		(127 214 887)	(118 107 946)
	III.1.	44 037 846	52 707 921
Immobilisations financières		10 597 497	10 446 389
- Provisions sur immobilisations financières		(5 596 860)	(5 596 860)
	III.2.	5 000 637	4 849 529
Total des actifs immobilisés		51 244 234	60 294 367
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		51 244 234	60 294 367
Actifs courants			
Stocks		31 688 598	33 743 971
-Provisions pour dépréciation des stocks		(877 788)	(981 617)
	III.3.	30 810 809	32 762 354
Clients et comptes rattachés		29 848 883	27 806 659
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(15 683 002)	(15 725 260)
	III.4.	14 165 881	12 081 399
Autres actifs courants	III.5.	6 626 830	6 669 975
Placements et autres actifs financiers	III.6	3 749 875	719 117 (*)
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7.	7 849 886	6 465 382 (*)
Total des actifs courants		63 203 282	58 698 227

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au 31 décembre 2 009	Solde au 31 décembre 2 008
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	12 623 472
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Autres capitaux propres		7 823 254	7 806 983
Résultats reportés		(91 221 830)	(72 650 445)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(66 077 915)	(47 522 802)
Résultat de l'exercice		(11 357 369)	(18 571 385)
Total des capitaux propres	III.8.	(77 435 284)	(66 094 186)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9.	14 593 511	19 513 785
Autres passifs non courants	III.10.	846 982	846 982
Provisions pour risques et charges	III.11.	210 016	230 016
Autres dettes non courantes	III.12.	685 314	2 165 485
Total des passifs non courants		16 335 822	22 756 267
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13.	8 058 240	11 895 004
Autres passifs courants	III.14.	26 027 562	21 208 892
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.15.	141 461 176	129 226 617
Total des passifs courants		175 546 978	162 330 514
Total des passifs		191 882 800	185 086 781
Total des capitaux propres et des passifs		114 447 516	118 992 594

ETAT DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2009

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période de 12 mois close le 31/12/2009	Période de 12 mois close le 31/12/2008
Produits d'exploitation			
Revenus	III.16.	93 332 832	77 928 470
Autres produits d'exploitation	III.17.	179 997	150 831
Total des produits d'exploitation		93 512 829	78 079 301
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		4 948 496	(7 206 075)
Achats de marchandises consommées		-	-
Achats d'approvisionnements consommés	III.18.	57 115 271	58 607 293
Charges de personnel	III.19.	17 603 074	16 450 649
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.20.	9 807 170	11 431 754
Autres charges d'exploitation	III.21.	3 868 592	4 308 818
Total des charges d'exploitation		93 342 603	83 592 439
Résultat d'exploitation		170 226	(5 513 138)
Charges financières nettes	III.22.	11 388 997	13 031 370
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	III.23.	19 573	41 583
Autres pertes ordinaires	III.24.	90 891	13 652
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(11 290 089)	(18 516 578)
Impôt sur les bénéfices		67 280	54 807
Résultat des activités ordinaires après impôt		(11 357 369)	(18 571 385)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(11 357 369)	(18 571 385)
Résultat net de la période		(11 357 369)	(18 571 385)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(11 357 369)	(18 571 385)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2009

	Notes	Période de 12 mois close le 31/12/2009	Période de 12 mois close le 31/12/2008
(Exprime en Dirars Tunisien)			
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(11 357 369)	(18 571 385)
- Ajustements pour:			
Dotations aux amortissements et aux provisions		10 248 486	11 799 152
Reprisos sur provisions et amortissements		(441 316)	(367 398)
Différence de change sur liquidités et équivalents		2 112	(13 634)
- Variations des :			
Stocks		2 055 373	(10 417 620)
Créances		(2 042 225)	6 516 614
Autres actifs courants		(110 818)	1 228 331
Placements et autres actifs financiers		(3 030 758)	140 020 (*)
Fournisseurs et autres dettes		4 657 531	8 355 488
Transfert de charges		(710 942)	1 239 893
Plus value de cession des immobilisations		(10 950)	(34 210)
Moins value sur cession des immobilisations		11 067	50
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(729 808)	(124 699) (*)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(916 965)	(302 501)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		10 950	34 210
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(44 084)	(24 449)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(950 099)	(292 740)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts		26 788 319	16 631 729
Encaissements provenant des subventions d'investissements		64 000	125 033
Décaissement pour remboursement des emprunts		(30 041 007)	(26 290 186)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		(3 188 688)	(9 533 424)
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(2 112)	13 634
Variation de trésorerie		(4 870 707)	(9 937 229) (*)
Trésorerie au début de l'exercice		(27 225 000)	(27 225 000) (*)
Trésorerie à la fin de l'exercice		(32 095 707)	(37 162 229) (*)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT.

A la date du 30 juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital non suivie d'effet pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au cours ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La STIP a accusé une perte nette de 11 357 369 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2009, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 77 435 284 DT, soit 83 747 020 DT en deça de la moitié du capital social.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2009, supérieur de 112 343 696 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 77 435 284 DT au total de l'actif. Cette situation est due à des facteurs endogènes et surtout exogènes ayant affectés la compétitivité commerciale, la performance économique et l'équilibre financier de la société.

Dans ce contexte, la STIP a entamé un processus de recherche de solutions stratégiques visant la restructuration de la société et le rétablissement de son équilibre financier. La société a ainsi établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011.

A cet égard, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier et l'a mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. La société a, également, confié, depuis le 1er juillet 2009, à une banque d'affaires, une mission d'assistance et d'accompagnement pour la réalisation de sa restructuration et la privatisation par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le processus est actuellement fondé sur le principe de l'indexation de l'abandon partiel des dettes bancaires à l'apport en numéraire des investisseurs stratégiques dans l'augmentation de capital. Une note d'information présentant ce processus a été, d'ailleurs, validée par le comité de pilotage de la privatisation de la STIP réuni le 15 janvier 2010 sous l'égide de la Direction Générale de la Privatisation « DGPV » (relevant du secrétariat d'Etat à la privatisation).

Suite à la réunion du conseil d'administration de la société en date du 5 février 2010, des demandes d'information sur les engagements de la STIP auprès des établissements de crédit arrêtés au 31 décembre 2009 ont été adressées aux banques concernées. Le 16 avril 2010, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fixant la date limite de réception des dossiers au 21 mai 2010.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des couts importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument eu suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture. Les gains et pertes de change ont été imputés directement aux résultats conformément à aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables, les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Matériel et matériel de bureau	10%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret n° 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale d'évaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont alignées linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	25% à 5%
Matériel et outillage industriel	20%

Stocks

Les stocks sont composés de stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminés sur la base de:

Coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation caractéristique significative ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servira à la valorisation des stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend:

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le coût d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables payés, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachés à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les coûts de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT.

A la date du 30 juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital non suivie d'effet pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La STIP a accusé une perte nette de 11 357 369 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2009, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 77 435 284 DT, soit 83 747 020 DT en deça de la moitié du capital social.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2009, supérieur de 112 343 696 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 77 435 284 DT au total de l'actif. Cette situation est due à des facteurs endogènes et surtout exogènes ayant affectés la compétitivité commerciale, la performance économique et l'équilibre financier de la société.

Dans ce contexte, la STIP a entamé un processus de recherche de solutions stratégiques visant la restructuration de la société et le rétablissement de son équilibre financier. La société a ainsi établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011.

A ce titre, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier et l'a mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. La société a, également, confié, depuis le 1er juillet 2009, à une banque d'affaires, une mission d'assistance et d'accompagnement pour la réalisation de sa restructuration et privatisation par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le processus est actuellement fondé sur le principe de l'indexation de l'abandon partiel des dettes bancaires à l'apport en numéraire des dits investisseurs stratégiques dans l'augmentation de capital. Une note d'information présentant ce processus a été, d'ailleurs, validée par le comité de pilotage de la privatisation de la STIP réuni le 15 janvier 2010 sous l'égide de la Direction Générale de la Privatisation « DGPV » (relevant du secrétariat d'Etat à la privatisation).

Suite à la réunion du conseil d'administration de la société en date du 5 février 2010, des demandes d'information sur les engagements de la STIP auprès des établissements de crédit arrêtés au 31 décembre 2009 ont été adressées aux banques concernées. Le 16 avril 2010, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fixant la date limite de réception des dossiers au 21 mai 2010. Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des couts importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument ce suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dirar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture. Gains et pertes de change ont été imputés directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables, les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, le coût de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logements informatiques	30%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%
Installations, Agencement et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	18%
Matériel de transport	20%
Matériel et matériel de bureau	10%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation, on de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont alignées linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériel et outillage industriel	20%

Stocks

Les stocks sont composés de stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminés sur la base de

Coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation caractéristique ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servira à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend:

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le coût d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables payées, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments.

- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachés à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production et les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les coûts de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputat ou rationnelle).

Note N° IV LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations nettes s'élevaient au 31/12/2008 à 46 243 597 DT. Elles sont analysées au niveau du tableau suivant :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisitions	Transfert	Cessions et régularisations	Valeur brute au 31/12/2009	Amortissements cumulés au 31/12/2008	Dotations 2009	Cessions et régularisations	Amortissements cumulés au 31/12/2009	V. 31/1
Immobilisations incorporelles										
- Know how	7 004 062	-	-	-	7 004 062	(4 584 802)	(184 376)	-	(5 069 179)	1
- Logiciels	576 796	-	-	-	576 796	(564 218)	(8 655)	-	(572 872)	
- Fonds commercial	762 697	-	-	-	762 697	(457 618)	(38 135)	-	(485 753)	
- En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Avances sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-total (I)	8 343 555	-	-	-	8 343 555	(5 606 638)	(531 166)	-	(6 137 804)	2
Immobilisations corporelles										
- Terrains	1 368 038	-	-	-	1 368 038	-	-	-	-	1
- Constructions	24 892 371	-	-	-	24 892 371	(12 177 975)	(847 613)	-	(13 025 489)	11
- Constructions révisées	870 029	-	-	-	870 029	(513 930)	(11 320)	-	(528 250)	
- Agencements et aménagements des constructions	3 074 866	10 032	-	-	3 084 898	(2 336 206)	(218 151)	-	(2 554 357)	
- Matériel & outillages industriels	98 789 536	829 016	-	(371 098)	99 247 516	(61 750 781)	(8 954 563)	360 082	(69 775 262)	29
- Matériel & outill. industriels révisés	37 625 194	-	-	-	37 625 194	(37 625 194)	-	-	(37 625 194)	
- Matériel de transport	1 551 789	47 436	-	(35 082)	1 564 204	(1 460 183)	(23 959)	35 082	(1 449 071)	
- Matériel informatique	1 012 246	21 738	-	-	1 033 984	(929 111)	(45 107)	-	(874 218)	
- Agencement, Aménagements & Installations	1 087 180	7 992	-	(42 428)	1 052 743	(906 128)	(16 727)	42 429	(810 427)	
- Equipement de bureau	495 891	6 640	-	(23 294)	479 238	(378 535)	(17 307)	23 243	(372 599)	
- En cours	114 682	1 023 219	(1 037 361)	-	100 459	-	-	-	-	
Sous-total (II)	170 815 866	1 946 132	(1 037 361)	(471 003)	171 252 733	(118 107 946)	(9 567 778)	460 836	(127 214 887)	44
Total (I+II)	179 158 421	1 946 132	(1 037 361)	(471 003)	179 596 288	(123 714 584)	(10 098 944)	460 836	(133 352 691)	46

Note N° V LES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont passés de (66 094 186) DT au 31/12/2008 à (77 435 284) DT au 31/12/2009.

Cette variation est détaillée au niveau du tableau de variation des capitaux propres qui suit :

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale d'investissement	Réserve spéciale	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2008	12 623 472	2 419 912	1 003 050	700 000	(325 774)	7 806 983	(23 729 724)	(48 920 721)	(18 571 385)	(66 094 186)
Affectation de résultat de l'exercice 2008 selon la décision de l'AGO du 17/07/2009							(7 951 181)	(10 620 200)	18 571 385	-
Subvention d'investissement - Quote-part de l'exercice						64 000 (47 329)				64 000 (47 329)
Résultat net de l'exercice 2009									(11 357 358)	(11 357 358)
Solde au 31/12/2009	12 623 472	2 419 912	1 003 050	700 000	(325 774)	7 823 254	(31 680 905)	(59 540 926)	(11 357 389)	(77 435 284)

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Solde au 31 Décembre

Actifs	2009	2008
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	14 457 909	14 408 856
- Amortissements des immobilisations incorporelles	(6 224 336)	(5 658 572)
	8 233 573	8 750 284
Immobilisations corporelles	176 722 926	176 146 347
- Amortissements des immobilisations corporelles	(130 265 198)	(120 783 018)
	46 457 728	55 363 329
Immobilisations financières	628 108	416 354
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières	628 108	416 354
	628 108	416 354
Total des actifs immobilisés	55 319 410	64 529 967
Autres actifs non courants	14 892	11 245
Total des actifs non courants	55 334 301	64 541 212
Actifs courants		
Stocks	34 273 218	38 339 279
-Provisions pour dépréciation des stocks	(1 138 203)	(1 445 290)
	33 135 015	36 893 988
Clients et comptes rattachés	41 850 557	38 967 029
-Provisions pour dépréciation des comptes clients	(20 255 891)	(19 660 609)
	21 594 666	19 306 419
Autres actifs courants	7 392 984	4 013 468
Placements et autres actifs financiers	3 767 875	719 117 (*)
Liquidités et équivalents de liquidités	5 841 652	9 065 582 (*)
Total des actifs courants	100 525 597	100 525 597

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Solde au 31 Décembre

Capitaux propres et passifs	2009	2008
Capitaux propres		
Capital social	12 623 472	12 623 472
Actions propres	(325 774)	(325 774)
Réserves consolidées	(83 234 929)	(65 156 540)
Autres capitaux propres consolidés	9 292 413	9 240 910
Résultat de l'exercice, part du groupe	(12 948 599)	(18 078 386)
Total des capitaux propres	(74 593 418)	(61 696 317)
Intérêts minoritaires dans autres capitaux propres	3 485 351	3 563 757
Intérêts minoritaires dans résultat	(828 236)	(97 327)
Total des intérêts minoritaires	2 657 115	3 466 430
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts et dettes assimilées	15 417 547	21 855 695
Autres passifs non courants	846 982	846 982
Provisions pour risques et charges	400 128	420 128
Total des passifs non courants	16 664 656	23 122 804
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 411 733	13 023 455
Autres passifs courants	25 080 470	16 741 029
Concours bancaires et autres passifs financiers	147 845 937	139 882 385
Total des passifs courants	182 338 140	169 646 870
Total des passifs	199 002 796	192 769 674
Total des capitaux propres et des passifs	124 009 100	131 500 200

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Etat de résultat Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Exercice de 12 mois clos le

	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation		
Revenus	107 449 588	94 099 401
Autres produits d'exploitation	756 171	573 781
Production immobilisée	-	-
Total des produits d'exploitation	108 205 759	94 673 182
Charges d'exploitation		
Variation des stocks de produits finis et des encours	5 017 847	(7 290 434)
Achats de marchandises consommés	7 942 316	6 166 500
Achats d'approvisionnements consommés	57 425 839	58 911 485
Charges de personnel	21 178 742	19 998 398
Dotations aux amortissements et aux provisions	11 430 866	12 937 542
Autres charges d'exploitation	6 286 551	7 349 206
Total des charges d'exploitation	109 282 161	98 072 697
Résultat d'exploitation	(1 076 402)	(3 399 515)
Charges financières nettes	12 145 600	13 901 205
Produits des placements	16 548	3 349
Autres gains ordinaires	195 841	100 726
Autres pertes ordinaires	459 519	645 171
Résultat des activités ordinaires avant impôt	(13 469 133)	(17 841 817)
Impôt sur les bénéfices	307 703	333 896
Résultat des activités ordinaires après impôt	(13 776 836)	(18 175 713)
Eléments extraordinaires	-	-
Résultat net des sociétés intégrées	(13 776 836)	(18 175 713)
Part revenant aux intérêts minoritaires	828 236	97 327

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23 Juin 2010

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration rapportant aux comptes de l'exercice 2009 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2009

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes se rapportant à l'exercice 2009, en prend acte et approuve les conventions réglementées dans les intégralités.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STI » après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés l'exercice 2009, approuve ces états financiers tels qu'ils ont été présentés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2009

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de l'exercice 2009 des jetons de présence hauteur de 1 000 Dinars par séance avec un maximum de 4 000 Dinars par an pour chaque Administrateur

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire enregistre les résultats déficitaires de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 soit 11 357.368,732 Dinars

Elle décide son affectation comme suit :

Amortissements différés Dinars 10 060 808 960

Report déficitaire (perte 2009) Dinars 1 296 559,772

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la décision du Conseil d'Administration du 05/02/2010 relative à la cooptation de Mr. Mohamed EZZAOUIA en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Mr. Mohamed Hedi DRIDI démissionnaire.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

En application de l'Article 19 des Statuts et notamment le troisième Alinéa relatif au renouvellement du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale prend acte de la désignation par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 29 avril 2010 des Administrateurs suivants comme sortants :

- Pirelli Tyre spa

- La Banque Islamique de Développement « BID »

Le bureau de l'Assemblée a reçu candidatures pour les deux sièges objet de renouvellement

L'opération de vote a donné les résultats suivants :

Ainsi les deux sièges objet de ce renouvellement sont affectés à :

1)

2)

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2012.

De cet fait le Conseil d'Administration se trouve composé des Administrateurs suivants :

- Mr. Mohamed EZZAOUIA

- STUSID BANK

- STB

- RTK